



Conditions générales pour le camping, la réservation d'une tente de location ou la réservation de la Chambre d'hôte

1. Comment pouvez-vous réserver ?

Vous pouvez faire une réservation par téléphone ou par e-mail ou via notre site de réservation. Nous avons besoin des données suivantes : nom et adresse et adresse e-mail de la personne qui réserve, nom et âge de tous les campeurs ou hôtes de la chambre d'hôte.

2. Nos prix comprennent

Les prix de nos tentes et chambres comprennent les frais de camping, la taxe de séjour, l'utilisation du gaz, et les autres équipements du camping,

3. Réservation

A. Après votre réservation, vous recevrez un e-mail confirmant votre réservation.

B. Nous n'acceptons malheureusement aucune réservation de jeunes de moins de 18 ans sauf accompagnés de leur responsable légal.

4. Paiement

Vous devez verser un acompte de 30 % du montant total de la location. L'acompte doit être versé dans les 14 jours suivant la date de réservation. Seulement après réception de ce paiement, la réservation est définitive. Le solde du montant doit être payé au plus tard 6 semaines avant l'arrivée au Pont de la Planque. Si l'acompte et/ou le montant restant n'ont pas été payés dans les délais impartis, nous nous réservons le droit d'annuler la réservation et le demandeur est responsable des frais d'annulation. (voir les conditions d'annulation, chapitre 7).

C. Si vous réservez plus tôt (dans les 6 semaines avant votre arrivée à Pont de la Planque), vous devrez régler le paiement intégral du loyer (au plus tard dans les 14 jours après la date de réservation). Vous devez toujours payer le montant total avant votre arrivée. Si le paiement n'est pas effectué dans les délais fixés, nous nous réservons le droit d'annuler la réservation et le demandeur est responsable des frais d'annulation (voir conditions d'annulation, chapitre 7).

D. En cas de paiement manquant, tous les frais, tant judiciaires qu'extrajudiciaires, seront à la charge du notifiant.

5. Modification de réservations déjà confirmées

A. Il est possible, sous réserve de disponibilité, de modifier la durée du séjour. Cependant, ce changement peut entraîner un supplément ou une annulation partielle (pour les annulations partielles, notre politique d'annulation s'applique, voir section 7).

B. Les modifications qui impliquent une annulation partielle (par exemple : la période réservée devient plus courte) sont soumises aux conditions d'annulation de cette partie (voir chapitre 7).

6. Demandes spéciales,

A. Les demandes spéciales, telles qu'une place particulière sur le camping, ou les familles qui souhaitent être côte à côte, doivent être indiquées en même temps que la réservation. Malheureusement, nous ne pouvons pas les garantir.

7. Politique d'annulation

A. Toutes les annulations doivent être faites par écrit, par e-mail est possible.

B. Toutes les réservations peuvent être annulées sans frais dans les 7 jours suivant la date de confirmation de la réservation. Sont exclues les réservations faites et confirmées dans les 6 semaines avant l'arrivée

C. En cas d'annulation entre 7 jours après la date de confirmation de la réservation et 6 semaines avant l'arrivée, 30% du montant de la location sera facturé.

D. En cas d'annulation entre 6 semaines avant l'arrivée à Pont de la Planque et le jour même de l'arrivée, la totalité du paiement sera facturée.

E. Aucun remboursement ne sera accordé pour l'hébergement non utilisé en cas d'arrivée tardive, de départ anticipé ou de jours de voyage non effectués.

Le séjour au Pont de la Planque :

8. Votre arrivée et votre départ :

A. A votre arrivée, la tente ou la chambre sera prête pour vous à partir de 15.00 heures. Nous demandons à nos campeurs d'arriver avant 19h. Le jour du départ, l'heure de départ est 11h00.

B. Les réservations pour les jeunes (moins de 18 ans) qui ne sont pas accompagnés par des personnes responsables ne peuvent pas être acceptées.

Nous nous réservons le droit de refuser certaines réservations.

C. L'arrivée et le départ en haute saison ne sont possibles que le samedi. Les exceptions sont les séjours en Chambre d'hôte et les campeurs avec leur propre équipement de camping.

9. Dépôt

A. A l'arrivée au Pont de la Planque, nous regardons ensemble la tente et demandons une caution de 100 €, -, à payer en espèces. Sauf la chambre d'hôte.

B. Le jour du départ, vous devez nous remettre la tente ou la chambre à 11h00. Si tout est en ordre, la caution pour le séjour dans la tente vous sera remboursée.

C. Si vous voulez partir avant 8h00, veuillez nous le faire savoir à temps

10. Documents de voyage

Vous êtes responsable des documents de voyage valides (passeport et/ou carte d'identité) requis pour la destination. Les enfants de tous âges ont besoin de leur propre document de voyage.

11. Tente de couchage latérale

A. Si vous souhaitez ajouter votre propre tente de couchage, vous devez l'indiquer au moment de la réservation, concernant le cout supplémentaire nous nous référons à la liste des prix.

12. Animaux de compagnie

A. Les animaux domestiques ne sont pas admis dans les tentes de location et la chambre d'hôte.

B. Ce n'est qu'après une consultation téléphonique qu'il est permis d'emmener un animal de compagnie. Nous ne pouvons pas garantir qu'il y ait de la place pour votre animal.

C. Si vous voulez amener votre animal, assurez-vous que vous avez des papiers de vaccination valides, également pour la Rage ! Consultez votre vétérinaire à temps. Les animaux de compagnie du Pont de la Planque sont toujours tenus en laisse et sont laissés à l'extérieur du camping.

C. Les chiens inscrits sur la liste HR. du gouvernement néerlandais ne sont pas autorisés sur le Pont de la Planque. Vous trouverez des informations à ce sujet [ici Lien](#)

D. Il est interdit de laisser les animaux domestiques sans surveillance dans la tente. Le propriétaire de l'animal est responsable de tout dommage.

13. Visite :

Les visites dans les tentes de location sont les bienvenues, veuillez nous informer si vous avez des visiteurs.

14. Le séjour au Pont de la Planque

A. Au Pont de la Planque, vous êtes en pleine nature. Il y a des bruits d'ambiance comme une voiture, des enfants qui jouent ou une musique éloignée de la crêperie du coin. Après 22 h 30, c'est calme. Nous vous demandons de tenir compte des autres et de l'environnement.

B. La tente connaît parfois des visiteurs, tels que des insectes, des souris ou des taupes ; Les tentes sont placées sur des terrasses mais ces visites ne peuvent être évitées. Vous faites partie de l'environnement naturel.

C. En cas de nuisance grave, nous vous conseillons de nous consulter, nous trouvons généralement une solution.

15. Les personnes handicapées physiques

Les tentes sont adaptées aux campeurs ayant un handicap physique. Les installations générales ont été adaptées autant que possible. Il est conseillé de nous consulter à l'avance en cas d'utilisation des tentes par des visiteurs handicapés. Ceci pour éviter toute déception.

16. Responsabilité et règles de conduite

A. Nous ne sommes pas responsables de la perte, du vol, des dommages ou des blessures subis par les clients qui séjournent chez nous. La participation aux activités organisées sur ou par le camping est entièrement à vos propres risques.

B. Les invités qui séjournent chez nous doivent respecter les règles de conduite. L'utilisateur du logement que nous proposons et qui cause une nuisance ou un désagrément peut, après avertissement, être exclu du logement par nous, propriétaires de Pont de la Planque, et exclu de tout séjour ultérieur dans le logement, sans aucun droit à remboursement.

C. Fumer : Il est interdit de fumer dans nos tentes, dans l'hébergement général et dans la chambre d'hôte.

D. Les tentes réservées, leur inventaire et l'emplacement au Pont de la Planque ne peuvent être utilisés que par les personnes mentionnées sur la confirmation de réservation.

17. Votre voiture

Vous pouvez garer votre voiture sur des places de parking spécialement aménagées sur le terrain. Il n'est pas permis de garer votre voiture près de la tente, en raison du caractère biologique des emplacements, du verger et du potager.

18. Barbecue

Le Minicamping Pont de la Planque dispose d'un barbecue et d'un feu de camp communs pour tous les clients. Il est interdit de faire des barbecues et des feux en plein air à proximité de la tente en raison des risques d'incendie.

19. Tu n'es pas complètement satisfait ?

A. Notre but en tant que propriétaires du mini camping Pont de la Planque est de vous offrir un environnement où vous pourrez passer de merveilleuses vacances. Si vous n'êtes pas satisfait, nous aimerions que vous nous le fassiez savoir immédiatement. Nous ferons alors tout notre possible pour résoudre les problèmes.

B. Si une plainte subsiste néanmoins, elle doit nous être soumise par écrit au plus tard 4 semaines après la dernière nuit de séjour.

C. Nous ne sommes pas responsables des éléments extérieurs telles que les conditions météorologiques, les activités de construction ou de maintenance sur le site, la vermine, le bruit, les odeurs ou les nuisances hydriques. Nous ne pouvons donc pas accepter de responsabilité à cet égard.

20. Prix

A. Les prix mentionnés sur ce site resteront inchangés pendant toute la saison, sous réserve d'éventuelles erreurs de publication, de suppléments de TVA imprévus et d'erreurs réelles.

B. Le prix indiqué sur votre confirmation est contractuel.